

AVIS N° 175-2020 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 5,85% 2015-2025

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 04 janvier 2021, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « CRRH-UEMOA 5,85% 2015-2025 » pour un montant global net d'impôt de **1 209 401 250 FCFA (Un Milliard Deux Cent-Neuf Millions Quatre Cent-Un Mille Deux Cent Cinquante FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : Atlantique Finance, 01 BP 2864 Abidjan 01 - CÔTE D'IVOIRE ; Tél : (225) 20 31 21 21 ; Fax : (225) 20 32 06 77.

Fait à Abidjan, le 28 décembre 2020.

Le Directeur Général




Dr Edoh Kossi AMENOUNVE